

---

# Programme de Formation

---

## Sauveteur Secouriste du Travail - Recyclage

---

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

Toutes personnes susceptibles de porter secours au sein de l'entreprise.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail
- De réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise



#### **Description**

##### Théorie et pratique : (06h45)

- Les accidents au cours de l'année passée (retour d'expérience) ;
- Les risques spécifiques à l'entreprise
- Rappel sur les gestes et techniques et leurs éventuels évolutions
- Le massage cardiaque externe associé à la défibrillation.



#### **Prérequis**

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.



#### **Modalités pédagogiques**

- Cours théoriques et pratiques avec appui audiovisuel
- Mises en situation d'interventions, démonstration, travaux pratiques
- Grille d'évaluation INRS (épreuve pratique + questions)





### **Moyens et supports pédagogiques**

- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- Mannequins RCP (nourrisson, enfant, adulte) pour la partie pratique
- Plaie factice
- Outils factice et divers pour les cas concrets
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Matériel d'entretien des mannequins et consommables
- PISST (Plan d'intervention + pictogrammes)
- Aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » (Edition INRS ED 4085)
- Support de formation dématérialisé



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives (grille de l'INRS) dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST.

En vue de l'obtention du renouvellement du certificat de sauveteur secouriste du travail, les épreuves certificatives, organisées en fin de formation, porteront seulement sur les compétences 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. La totalité de l'épreuve ne doit pas excéder 1 heure.

La validité de ce certificat est fixée à deux ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.